

**Interpellation d'Yves Bassambi au Collège du Bourgmestre et des Echevins concernant « le bilan des chèques sports à Saint-Josse dans le contexte du Coronavirus » au Conseil communal du 14 octobre 2020.**

Monsieur l'Echevin,

Il est indiqué dans la note de politique générale 2018 -2024 que le Collège s'engage à couvrir les frais d'inscription dans les clubs sportifs mis en place sous la précédente législature, « à travers le chèque sport », afin de permettre l'accès à prix réduit au sport pour tous les jeunes de 4 à 18 ans. D'abord fixé à 100 €, son montant s'élève à 250 € depuis 2015.

En effet, il y a 10 mois, j'avais attiré votre attention au sujet du « bilan des chèques sports » au cours de la saison sportive précédente ( 2018 -2019)

Dès lors, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

- A bientôt un an de mon intervention, quel bilan de la saison sportive 2019 - 2020 tirez-vous de l'utilisation des chèques-sports ?
- Combien de chèques sports ont-ils été affectés aux familles tennodoises? Possédez-vous des données genrées au niveau des jeunes (filles-garçons) ? Pourriez-vous également ventiler votre réponse en fonction des disciplines sportives ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Elodie Cornez  
Conseillère communale Ecolo-Groen  
Rue Traversière 98  
1210 Saint-Josse-ten-Noode

Bruxelles, le 28 septembre 2020

Interpellation en vue du conseil communal du 14 octobre 2020:

Propreté de notre commune; plan de propreté

En date du 8 juin 2020, je vous avais interpellé sur la question de la propreté de notre commune à l'aune de l'expérience du confinement, marqué par une relative propreté et du déconfinement qui s'avérait annoncer le retour à une période de dépôts clandestins et récurrents.

Je vous faisais part à cette occasion du désarroi des citoyen.ne.s de notre commune à cet égard mais aussi de l'abattement des agents de propreté qui vivent, pour ceux avec qui j'ai pu discuter, la situation comme un manque de respect flagrant de leur travail et dès lors un manque de reconnaissance. Je ne serais pas particulièrement étonnée à cet égard d'entendre que le taux de burn-out soit élevé chez ces agents.

Je posais la question à ce moment du pourquoi de la disparité flagrante entre ces deux périodes : crasse importée ?

Enfin, je suggérais plusieurs pistes que l'on pourrait résumer à information d'une part et sanction d'autre part.

Vous m'avez répondu à cette occasion avec une célérité certaine que vous « partagez mon constat », que, je vous cite, « La propreté de nos quartiers est une préoccupation première du Collège » et que « malgré les efforts des services et des travailleurs de terrain, des points noirs subsistent ». Vous m'avez indiqué alors qu'un « nouveau plan de propreté [était] en cours d'étude » dont « les pistes de travail [étaient] notamment l'engagement de nouveaux agents assermentés et l'installation de caméras pour la surveillance des points sensibles identifiés de la commune. »

Par ailleurs, nous apprenions par la presse (DH du 16 juillet 2020 « Saint-Josse : Des détectives de la propreté pour lutter contre les incivilités ») la mise en place d'une brigade de détectives de la propreté pour lutter contre les incivilités, un plan quinquennal de propreté devant être effectif en septembre 2020 et le placement de caméras fixes et mobiles. Je m'en réjouissais à ce moment, les demandes récurrentes du groupe Ecolo-Groen depuis plusieurs années semblaient enfin entendues.

Après trois mois, je constate malheureusement que ce retour aux dépôts clandestins n'était qu'un début. Je me permets de joindre à cette interpellation quelques photos – édifiantes

- de mon cru mais il suffit de se balader sur les réseaux sociaux – certains de nos concitoyen.ne.s sont particulièrement artistes dans leur photographie, je dois dire – pour avoir un panel quotidien de ces dépôts clandestins.

Outre que cela choque à raison les habitant.e.s et toute personne traversant la commune, je comprends à la lecture des comptes communaux que le ramassage de ces déchets coûte cher. Certes, la commune n'est pas pauvre -contrairement à ses habitant.e.s, toutefois, cet argent ne serait-il pas mieux investi dans d'autres projets – et vous connaissez mon dada pour les questions d'infrastructures en général ?

Je souhaiterais dès lors vous demander :

- Où en est l'adoption du nouveau plan quinquennal de propreté (sur le site web de la commune, nous trouvons le plan 2013-2017 et des brochures de 2017) ?
- Pourriez-vous nous éclairer sur la constitution de cette brigade de détectives propreté ? Où en est-ce ? Quelles seront les assermentations de ces personnes ?
- Le tonnage journalier moyen d'encombrants collectés en 2019 ;
- Le tonnage journalier moyen d'encombrants collectés en 2020 et particulièrement, le tonnage journalier moyen pendant le confinement (18 mars – 4 mai 2020) ?
- Quels sont les points forts et faiblesses identifiés à l'analyse du plan 2013-2017 ?

Je souhaiterais savoir si les éléments suivants sont repris dans ce projet de plan et si non, qu'ils le soient :

- Mise en place d'une grande campagne d'information sur l'existence de la décharge communale ;
- Mise en place d'une grande campagne d'information sur l'existence de l'atelier boutique RESTICLER et sur ce qui peut y être déposé et repris par leur soin ;
- Remise à chaque inscription à la commune d'un dépliant sur le tri et son caractère obligatoire ainsi que de quelques sacs des différentes couleurs.

Il serait adéquat que ce dépliant soit établi en version multilingue ainsi qu'en Français « facile à lire et à comprendre » et « eenvoudig Nederlands » de même qu'en faisant usage de pictogrammes. Une version en langue des signes de Belgique francophone et Vlaamse Gebarentaal sur le site web de la commune serait également souhaitable.

Le dépliant devrait également mentionner l'existence de la décharge, le service d'enlèvement d'encombrants et de l'atelier boutique RESTICLER

- Assouplissement des conditions de dépôts d'encombrants à la déchetterie communale, il est étonnant pour le citoyen qui a fait l'effort de s'y rendre de s'entendre dire que seuls 4 pots de peinture peuvent être repris... ;
- Elargissement et assouplissement de la collecte des encombrants :
  - les déchets de construction, type portes... ne peuvent pas être repris par les services communaux et finissent donc dans la rue ;

- si le système de 2 visites à domicile existe toujours (une pour voir, une pour ramasser), abolir la visite de prise de connaissance et demander au besoin des photos à télécharger sur le formulaire de demande. En effet, cette double visite qui impose la présence deux fois au domicile est un frein pour beaucoup dès lors qu'elle représente une double (demi-)journée de congé.
- Mise en place aux endroits problématiques d'infrastructures empêchant physiquement le dépôt d'immondices (on peut penser à des bacs à plantes – persistantes et locales – hauts...) sur base d'éléments développés dans le cadre des initiatives d'urbanisme tactique.

Enfin, pourriez-vous m'indiquer le plan de déploiement des caméras fixes et mobiles ? Dans les endroits suivants :

- Place Bossuet,
- Angles suivants :
  - Rue Eeckelaers - chaussée de Louvain,
  - Rue Cardinal - Chaussée de Louvain,
  - Rue Potagère – Rue Traversière,
  - Rue du Moulin – Rues de la Limite et Josaphat ;
  - Rue de Liedekerke – Rue de la Ferme ;
  - Rue de l'Artichaut – Rue de la Pacification ;
  - Rue de Bériot – Rue Sax-Cobourg ;
  - Rue Linné / Place Saint-Lazare ;
- Tunnel Brabant – Rogier et tunnel Place du Nord (qui soulèvent tous deux les questions des toilettes publiques);

la situation est dramatique et urgente. Si je comprends particulièrement bien les contraintes de marchés publics, il est utile de mettre sur ce dossier toute l'énergie nécessaire dans les meilleurs délais.

Je vous remercie de l'attention que vous pourrez porter à ces questions et suggestions.

Rue Potagère – Rue Traversière le samedi 19 septembre



Place Bossuet le même jour



**Sujet** : Quiet Saint Josse

Monsieur le bourgmestre, mesdames et messieurs les echevins, mesdames et messieurs les conseillers communaux,

Il y a un an mois pour mois, je vous interpellais sur la question du bruit dans la commune et plus particulièrement au niveau du quartier Nord, repris par la Région parmi ses points noirs. La question revient à l'ordre du jour aujourd'hui suite aux initiatives régionales prises dans le cadre du plan "Quiet Brussels" et notamment le lancement de l'appel à projet 2020 à destination des communes et CPAS bruxellois, pour lequel une séance d'information se tenait le 28 septembre dernier.

Je ne vais pas refaire ici un inventaire détaillé de tous les maux sonores qui assaillent notre commune de toutes parts tels que le bruit ferroviaire, le bruit engendré par le trafic routier, les cafés et leurs clients parfois peu respectueux du voisinage, ...

Je ne vais pas non plus retracer la carte des points noirs de la commune, la cartographie régionale rappelant combien les places St Josse et Houwaert ou encore le secteur de la jonction de la rue Royale et de la chaussée de Haecht à hauteur du Botanique sont problématiques, de même, bien sûr, que Madou et le secteur Saint Lazare, tous ces lieux nécessitent des interventions urgentes.

De même, il n'est pas non plus besoin de revenir en détail sur les problèmes rencontrés par les riverain.e.s du jardin des familles que vous décrivait le mois dernier notre collègue M. Mousshin.

Enfin, je ne doute pas que les soucis des habitant.e.s confronté.e.s à des voisins régulièrement bruyants, tant en journée qu'en soirée, vous soient familiers. Sur certains de ces points, vous avez annoncé par le passé des initiatives, je pense notamment à vos déclarations relatives à une prise de contact avec les acteurs du monde ferroviaire.

En conséquence, mes questions sont les suivantes :

- La commune était-elle représentée dans les réunions de préparation et de présentation du plan régional Quiet.Brussels?
- La commune compte-t-elle introduire des projets dans le cadre de ce plan afin d'améliorer la situation des riverains de ces divers points noirs ?
- La commune entend-t-elle donner des directives particulières à ses équipes de terrain afin de leur faire jouer un rôle de sensibilisation et d'éducation à la problématique du bruit dans notre commune?
- Quels sont les recours possibles pour des habitants confrontés à des difficultés structurelles ou ponctuelles en matière de bruit ?
- Pouvez vous nous donner des nouvelles de vos échanges avec les divers partenaires du monde ferroviaire ?

Pascal Lemaire, Conseiller Communal



- Pouvez vous nous indiquer quel suivi a, pour l'heure, été donné aux plaintes des riverains du Jardin des Familles et en particulier si des échanges ont été organisés avec les riverains ?

En vous remerciant d'avance,

Pascal Lemaire

## **CO-vergiftiging, de stille killer / intoxication au monoxyde de carbone, le tueur silencieux**

Met het begin van de herfst en de winter voor de deur wil ik aandacht vragen voor het aantal incidenten van CO-vergiftiging in Brussel. Die zijn de laatste jaren verdubbeld. Ook de hoeveelheid niet-dodelijke slachtoffers stijgt snel: van 49 in 2017 naar 153 in 2019.

Wanneer er sprake is van een slechte verbranding van gas, komt er CO of koolstofmonoxide vrij. Dat is een gevaarlijk en onzichtbare stof die ervoor zorgt dat er te weinig zuurstof in de ruimte overblijft. Slachtoffers kunnen het bewustzijn verliezen en er zelfs aan sterven.

Het Antigifcentrum verzamelt de meldingen van CO-vergiftiging bij ziekenhuizen en het parket. Daaruit blijkt dat er in 2017 nog 24 incidenten waren, maar in 2019 lag dat cijfer al op 49. Het aantal niet-dodelijke slachtoffers is maar liefst verdrievoudigd: van 49 slachtoffers in 2017 naar 153 in 2019. In 2017 vielen er geen dodelijke slachtoffers als gevolg van een CO-vergiftiging, maar in 2018 (1) en 2019 (2) wel.

Het probleem ligt bij de slechte staat van verwarmingstoestellen. Er zijn in Brussel huisjesmelkers die zo goedkoop mogelijk een verwarmingstoestel proberen aan te smeren dat dikwijls niet meer veilig is. De verkrotting van sommige woningen veroorzaakt ook onveilige CO-situaties. Mensen hebben geen geld om te voorzien in goede verwarming en schaffen zich dan onveilige bijzetvuurtjes op gas aan.

Brusselaars moeten hun verwarmingsketels op stookolie elk jaar laten onderhouden en andere verwarmingstoestellen om de twee jaar. Ook het installeren van een CO-alarm komt als oplossing naar voren maar bij vele mensen die in preciaire situaties leven gebeurt dit niet.

Sint-Joost is omwille van vaak slechte woonomstandigheden gecombineerd met armoede een risicogemeente voor CO-vergiftiging.

Wat kan de gemeente doen?

In het eigen gemeentelijke woningpark kan de gemeente uiteraard toezien op de goede staat en onderhoud van de verwarmingsinstallaties, alsook van het installeren van CO-alarmen.

Wat de privéwoningmarkt betreft zou ik de gemeente en het OCMW willen oproepen om een sensibiliseringscampagne te voeren. Met zo'n campagne is de burger beter geïnformeerd over maatregelen die de blootstelling aan CO helpen voorkomen, zoals een tijdige controle en onderhoud van verwarmingstoestellen, warmwatertoestellen en schoorstenen.

Indien die sensibilisering ook maar één slachtoffer helpt voorkomen is het al de moeite waard.

mvg

Frederic Roekens